



Assemblée générale

Soixante et onzième session

Documents officiels

Distr. générale
9 novembre 2016
Français
Original : anglais

Troisième Commission

Compte rendu analytique de la 14^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 13 octobre 2016, à 15 heures

Président : M^{me} Węgrzynowska (Vice-Présidente) (Pologne)

Sommaire

Point 64 de l'ordre du jour : Promotion et protection des droits de l'enfant (*suite*)

- a) Promotion et protection des droits de l'enfant (*suite*)
- b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

16-17731X (F)



Merci de recycler 



La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 64 de l'ordre du jour: Promotion et protection des droits de l'enfant (suite) (A/71/41)

- a) **Promotion et protection des droits de l'enfant (suite) (A/71/205, A/71/206, A/71/213, A/71/253, A/71/261, A/71/277 et A/71/413)**
- b) **Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants (suite) (A/71/175)**

1. **M^{me} Joubli** (Suisse) dit que son Gouvernement a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant et les deux premiers protocoles facultatifs qui s'y rapportent. Il a prévu de ratifier le troisième protocole et encourage les quelques pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention et ses protocoles facultatifs. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier les cibles 16.2 et 5.2, constitue un moyen prometteur d'aborder de nombreux problèmes mondiaux concernant les droits de l'enfant, y compris la violence à l'égard des enfants, le manque d'accès à l'éducation et les pratiques culturelles néfastes telles que la mutilation génitale féminine, le mariage d'enfants et le mariage précoce ou forcé. Compte tenu de l'ampleur considérable de l'étude demandée par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/157, le Gouvernement suisse finance actuellement un poste au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève pour en faciliter le lancement. Les autres États Membres devraient également répondre à la demande de financement de cette étude.

2. Beaucoup de défis restent à relever en ce qui concerne les enfants et les conflits armés. Les conflits qui perdurent sont particulièrement préjudiciables aux populations civiles et aboutissent à des violations des droits de l'enfant. Selon l'Envoyé spécial en Syrie, le conflit dans ce pays a causé plus de 400 000 morts, dont des milliers d'enfants. La prolifération des attaques dirigées contre les hôpitaux et les écoles dans le cadre de conflits armés dans les pays comme la Syrie, l'Afghanistan et le Yémen relève d'une stratégie poursuivie délibérément par certaines parties. Sauf dans des situations exceptionnelles, ces attaques constituent de graves violations du droit humanitaire international.

3. **M. Radomski** (Pologne) dit que la promotion et la protection des droits de l'enfant devraient continuer de guider les politiques et les stratégies, malgré les

nombreuses crises auxquelles la communauté internationale est actuellement confrontée. La Convention relative aux droits de l'enfant est exceptionnelle, du fait que, pour la première fois dans l'histoire, elle donne aux enfants le droit d'être écoutés. Le cadre juridique de la Pologne en matière de protection des droits de l'enfant comporte un médiateur pour les questions de l'enfance, institution publique indépendante chargée de défendre les droits des enfants, conformément à la Convention et aux autres instruments pertinents.

4. Malgré ces structures, il reste encore des défis à relever dans le domaine des droits de l'enfant et de nouveaux problèmes sont en train d'apparaître, notamment celui des droits des enfants liés aux nouvelles technologies numériques et de la communication. Les enfants migrants sont particulièrement vulnérables. Au titre de la législation polonaise, les enfants migrants non accompagnés bénéficient, notamment, d'une représentation juridique, de conditions de vie décente et d'une assistance sociale. Le Gouvernement polonais prend toutes les mesures possibles pour les réunir avec leur famille, car il s'agit de l'assistance la plus importante qu'on peut apporter aux enfants migrants.

5. **M. Mminele** (Afrique du Sud) dit que des enfants continuent d'être enlevés ou recrutés pour être utilisés comme esclaves sexuels, aides, gardiens et combattants armés. Beaucoup d'entre y meurent et d'autres sont enlevés à leur communauté et subissent d'indicibles dommages sur les plans émotionnel, développemental, physique et psychique. L'endoctrinement des enfants par les groupes armés non étatiques est particulièrement inquiétant. De plus, les conflits armés détruisent les structures des services sociaux des États, et ainsi, les enfants qui se trouvent dans les zones de conflit n'ont pas accès à l'éducation ou aux soins de santé, ou même à l'eau ou à des aliments nutritifs, ce qui aggrave leur pauvreté. On ne soulignera jamais assez l'importance de l'accès des enfants aux services de base dans un climat de sûreté et de sécurité. Le Gouvernement sud-africain demeure attaché à la pleine application de la Convention relative aux droits de l'enfant et de ses protocoles facultatifs, ainsi que de tous les autres instruments pertinents. Pour que les sociétés soient durables et prospères, les enfants doivent grandir dans des environnements de sûreté.

6. **M^{me} Cupellini** (Italie) dit que grâce au Programme 2030, les jeunes ont la chance de façonner l'histoire et de préparer le terrain pour un futur plus durable. Les objectifs de développement durable proposent une

méthode globale de promotion des droits de l'enfant, mais des mesures concrètes doivent être prises pour transformer ces objectifs en réalités. Le Gouvernement italien accorde la plus haute priorité à la promotion des droits de l'enfant sur les deux plans législatif et pratique, en particulier dans les milieux les plus défavorisés.

7. En janvier 2016, l'Italie a ratifié le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications, permettant ainsi aux enfants italiens d'adresser leur plainte directement au Comité des droits de l'enfant lorsque leurs droits sont violés, s'ils n'ont pas trouvé de solution au niveau national. En août 2016, le Gouvernement a adopté son quatrième plan d'action national sur les droits et le développement de l'enfant. Le plan expose la manière dont l'Italie appliquera la Convention et, notamment, la manière dont elle luttera contre la pauvreté des enfants et des familles et assurera les services socioéducatifs à la petite enfance.

8. Enfin, l'Italie a redoublé d'effort à l'égard des enfants migrants et réfugiés qui entrent en Europe. En 2016, plus de 21 000 mineurs non accompagnés ont atteint les rivages italiens. Le Gouvernement a élaboré un pacte sur les migrations qui repose sur la ferme volonté de l'Italie de sauver les vies en mer et contient des objectifs concrets et réalisables en ce qui concerne les causes profondes de la migration. Il a également promu un programme de réinstallation destiné à sauver les femmes et les mineurs non accompagnés qui sont, à son avis, les migrants les plus vulnérables. Les enfants migrants et réfugiés doivent d'abord et avant tout être traités en tant qu'enfants et la protection de leurs droits doit bénéficier d'une attention particulière.

9. **M. García Moritán** (Argentine) dit que le Gouvernement argentin s'emploie activement à l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant que tous les États Membres devraient ratifier. La loi globale relative à la protection des enfants et des adolescents s'applique à tous les enfants et à tous les adolescents sur le territoire argentin. La Convention – sur laquelle portera le prochain rapport périodique que l'Argentine présentera en décembre 2016 – et la législation nationale prévoient un modèle d'action reposant sur le respect absolu des droits de l'enfant. L'accès universel aux services de santé en matière de sexualité et de procréation est garanti par un programme national sur la santé sexuelle et la

procréation réfléchie mis au point en 2002, qui a eu beaucoup de retombées positives, notamment en aidant à éviter les grossesses non souhaitées. Une loi adoptée en 2006 a reconnu à tous les enfants et adolescents le droit de bénéficier d'une éducation sexuelle complète à l'école.

10. Le Gouvernement argentin a déclaré à diverses occasions que les termes « prostitution » et « pornographie » ne s'appliquaient pas aux enfants et ne devraient pas être utilisés dans les documents internationaux; ils devraient être remplacés par « exploitation commerciale des enfants ». L'Argentine s'oppose fermement à l'utilisation des enfants dans les conflits armés. Elle compte parmi les signataires du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et d'autres instruments internationaux ayant trait aux enfants et aux conflits armés et au travail forcé des enfants.

11. **M^{me} Castillo** (Mexique) dit que le Mexique est un pays jeune où les enfants et les adolescents représentent un tiers de la population. En adoptant une approche anticipative de la protection des plus vulnérables, le Gouvernement mexicain a promulgué une loi nationale sur la protection des enfants et des adolescents, qu'il applique dans le cadre d'un système national qui comprend les mesures à prendre aux niveaux fédéral, étatique et municipal.

12. Dans le cadre de sa participation à la Troisième Commission, le Mexique est déterminé à promouvoir les droits des enfants, en particulier lorsque ceux-ci ont été négligés comme le sont les droits des enfants migrants. À l'échelle mondiale, environ 50 millions d'enfants sont hors de leur pays d'origine. Les enfants déplacés souffrent de manière disproportionnée des effets de la xénophobie et du manque d'accès aux services de santé et d'éducation. Des milliers d'entre eux sont victimes de traite et d'exploitation sexuelle. Par l'intermédiaire de la Commission, le Gouvernement mexicain cherchera à faire entendre la voix des enfants déplacés.

13. En tant que pays pionnier dans le Partenariat mondial pour mettre fin à la violence envers les enfants, le Mexique a élaboré une feuille de route qui définit des engagements clairs, fermes et quantifiables. Il continue donc de renforcer sa capacité institutionnelle en matière de protection des enfants et de poursuivre ses activités avec les organismes des

droits de l'homme et d'autres institutions internationales spécialisées afin de garantir aux enfants le plein exercice de leurs droits. Le Gouvernement mexicain espère élargir le dialogue afin de promouvoir une paix durable dans tous les environnements où se trouvent des enfants: écoles, foyers, collectivités et cyberspace. Pour que cette paix soit réalisée, les politiques publiques devraient donner aux enfants et aux adolescents les moyens de dénoncer les violations de leurs droits et de savoir comment jouir du plein exercice de ces droits.

14. **M. Ruíz Blanco** (Colombie) dit que son Gouvernement veille à ce qu'une attention prioritaire soit accordée aux droits des enfants dans la prise de décisions afin de faire régner une paix stable et durable en Colombie. Une campagne de sensibilisation menée dans le pays est en train de changer les attitudes et les comportements qui perpétuent la violence à l'égard des enfants. La Colombie a pris d'importantes mesures pour promouvoir les droits des enfants, notamment en élaborant une stratégie interinstitutionnelle visant à améliorer les conditions de vie des enfants et en accélérant le processus d'adoption du code national relatif à l'enfance et à l'adolescence. Les engagements pris en faveur de la protection des enfants dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants doivent être respectés. Les gouvernements devraient trouver d'autres solutions que la détention pour les enfants et leur famille; ils pourraient s'inspirer de la stratégie mondiale intitulée « Au-delà de la détention 2014-2019 » du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

15. L'adoption de mesures et la réalisation d'investissements axés sur les enfants, les plus vulnérables en particulier, sont indispensables pour briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté et représentent des armes décisives dans la lutte contre l'inégalité. Il faudrait donc que des ressources consacrées au développement dans le Programme 2030 soient allouées à ces types de mesures et d'investissements. L'accès des enfants et des adolescents à l'éducation et aux services de santé en matière de sexualité et de procréation est essentiel à la pleine réalisation de leurs droits.

16. L'intimidation, notamment celle qui est fondée sur l'orientation ou l'identité sexuelle, devrait être abordée exhaustivement par une série d'acteurs, y compris les parents, les éducateurs et les décideurs. La communauté internationale devrait jouer un rôle plus

central dans la lutte contre cette pratique, notamment en adoptant des définitions plus strictes, en rassemblant les informations pertinentes et en créant des groupes de réflexion à ce sujet. Une loi colombienne relative à l'intimidation à l'école prévoit un appui aux victimes et à leur famille, ainsi que des services de consultation pour les auteurs et leur famille.

17. **M. Cepero Aguilar** (Cuba) juge lamentable que les progrès réalisés en ce qui concerne les droits de l'enfant soient inégaux en raison de l'inégalité de concentration des richesses entre le Nord et le Sud. Il est impossible de résoudre les problèmes rencontrés par les enfants sans établir un ordre international juste et équitable qui permettra d'éliminer la pauvreté et la faim, de mettre fin à la guerre, de placer l'humain au-dessus du capital et de protéger l'environnement.

18. Cuba a un bilan solide en matière de droits de l'enfant: les enfants ne sont pas utilisés dans les conflits armés, ne sont pas forcés à travailler et ne sont pas victimes de traite des êtres humains ou de trafic illicite de migrants. Ils ne sont pas utilisés pour la collecte d'organes, adoptés illégalement ou employés comme serviteurs. Depuis 1991, Cuba est partie à la Convention relative aux droits de l'enfant. En septembre 2015, elle a présenté ses rapports initiaux sur les deux premiers protocoles facultatifs à la Convention qui ont abouti à la reconnaissance des réalisations du pays en matière de protection des enfants et des adolescents. Ces réalisations sont le fruit de systèmes nationaux qui assurent des services de santé et d'éducation gratuits et universels. La mortalité infantile est tombée de 60 morts pour 1 000 naissances vivantes avant 1959 à 4,3 morts actuellement et Cuba est le premier pays à être reconnu par l'Organisation mondiale de la santé pour avoir éliminé la transmission du VIH/sida et de la syphilis de la mère à l'enfant. Selon la Banque mondiale, Cuba dispose du meilleur système d'éducation du monde entier. Elle a réalisé tant de progrès importants malgré l'embargo que les États-Unis lui ont imposé pendant plus d'un demi-siècle. L'Assemblée générale doit continuer de jouer un rôle dirigeant au sein de l'Organisation des Nations afin d'assurer la promotion des droits de l'enfant.

19. **M^{me} Sukacheva** (Fédération de Russie) dit que la politique sociale russe donne la priorité au soutien, au renforcement et à la protection de la famille, élément fondamental de la société, ainsi qu'à la garantie du

droit de l'enfant à une famille et à la sauvegarde des valeurs morales et des bases spirituelles de la vie familiale. La protection des droits et des intérêts des enfants est prise en compte dans la conception de la politique familiale de l'État à l'horizon 2025, dans la stratégie nationale relative à l'enfance pour la période 2012-2017 et dans la stratégie de sécurité nationale à l'horizon 2020, qui contient plusieurs grandes orientations à long terme sur le renforcement de la contribution de l'État à la garantie de la sécurité personnelle, en particulier des enfants et des adolescents.

20. Alors qu'un large éventail d'organismes et de responsables gouvernementaux supervisent la protection des droits et des intérêts légitimes des enfants, la commission chargée des jeunes et de la protection de leurs droits continue d'organiser des réunions d'information afin de faire mieux connaître les questions concernant les enfants. Le commissaire présidentiel aux droits de l'enfant s'emploie lui aussi à sauvegarder et à protéger les droits, les libertés et les intérêts des enfants, tout en adaptant la législation relative aux droits de l'enfant à la Constitution russe et aux normes internationales. Toutes les régions de la Fédération de Russie ont créé des bureaux de médiateur pour les enfants. Outre les mécanismes efficaces appliqués récemment pour promouvoir la sensibilisation des enfants aux problèmes sociaux, la connaissance des questions juridiques et la participation à la protection de leurs droits, des conseils sociaux mis en place dans toutes les régions sont en train d'enseigner aux enfants les valeurs traditionnelles russes, la responsabilité civique et le patriotisme.

21. La nouvelle tendance qui consiste à distinguer les intérêts des enfants de ceux des parents, y compris dans les documents des Nations Unies, suscite beaucoup d'inquiétude, car à cause de cette tendance, les relations parents-enfants seront considérées comme fondamentalement adverses et les valeurs culturelles et familiales traditionnelles concernant l'éducation des enfants seront compromises. Étant donné que cette pratique va à la fois à l'encontre des intérêts de l'enfant et des normes constitutionnelles des États démocratiques, la Fédération de Russie continuera de défendre le droit primordial des parents en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants et la présomption de la bonne foi des parents dans l'application des droits parentaux, tout en sauvegardant le caractère inviolable

de la vie familiale et les droits de la famille face à l'immixtion arbitraire.

22. **M^{me} Goldrick** (Nicaragua) dit que le Gouvernement nicaraguayen reconnaît qu'il importe d'éduquer les enfants au sujet des valeurs, des droits et des responsabilités pour que les générations futures soient tolérantes et socialement engagées.

23. Le Nicaragua est déterminé à respecter la Convention relative aux droits de l'enfant. Dans cette perspective, il a renforcé la législation pertinente et créé des programmes sociaux visant à appuyer divers groupes, notamment les enfants vulnérables, les enfants handicapés, les enfants autochtones et les enfants d'ascendance africaine. Il a également prévu des repas gratuits à l'école, lancé une campagne contre l'intimidation et installé pour les enfants un service de permanence téléphonique 24 heures sur 24 assuré par une équipe de psychologues, d'avocats et de travailleurs sociaux.

24. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 offre une nouvelle occasion de faire respecter les droits des enfants. Les efforts mondiaux déployés pour éliminer la pauvreté ont besoin du plein appui de la communauté internationale, y compris la mobilisation de ressources. Les pays touchés par la migration devraient sauvegarder les droits et les libertés des enfants, compte tenu du principe des responsabilités communes mais différenciées. Dans le même temps, la communauté internationale doit s'attaquer à la migration irrégulière d'une manière humanitaire, en veillant à ce que les procédures appliquées à l'égard des enfants migrants soient respectueuses de leurs droits et conformes au droit international et aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

25. La sauvegarde des droits des enfants est une responsabilité partagée par l'État, les familles, les collectivités locales et la société dans son ensemble. Le Gouvernement nicaraguayen est déterminé à travailler avec les ministères nationaux et les familles de tout le pays, ainsi qu'avec la communauté internationale, pour faire en sorte que les droits des enfants soient respectés. L'oratrice appelle les autorités et les forces politiques à mettre leurs différends de côté et à travailler ensemble afin de garantir les droits des enfants et leur assurer des chances égales.

26. **M. Harari** (Libye) dit que la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant et des

protocoles qui s'y rapportent par la plupart des États a renforcé les mesures prises par les gouvernements, par les organisations de la société civile qui s'intéressent aux droits des enfants et par les organismes pertinents des Nations Unies, y compris le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), pour faire en sorte que les enfants vivent dans un environnement de sûreté et de sécurité.

27. La Libye a incorporé les dispositions de la Convention dans sa législation nationale, reconnaissant que le fait d'assurer l'appui et les soins qui conviennent aux enfants est une condition préalable essentielle au développement humain, à l'épanouissement des sociétés et à la réalisation du développement durable. Il est regrettable toutefois que de graves violations des droits des enfants continuent d'être commises dans de nombreuses parties du monde; que la vie des enfants continue d'être menacée par les conflits armés; que le nombre d'enfants victimes de traite continue d'augmenter; et que les enfants risquent de plus en plus d'être victimes de maltraitance, d'exploitation et de harcèlement en ligne.

28. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 met l'accent sur la dignité des enfants et sur leur droit de vivre et de grandir dans un environnement exempt de violence. La communauté internationale doit agir rapidement et fermement pour s'attaquer aux causes profondes de la violence faite aux enfants, tout en promouvant une culture de tolérance zéro face à cette violence, sous toutes ses formes. La Libye appuie pleinement l'initiative « Il est grand temps de mettre fin à la violence à l'encontre des enfants » qui a été lancée par le Représentant spécial chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants et note avec intérêt la teneur du rapport annuel du Représentant spécial (A/71/206), en particulier l'information au sujet de l'adoption de stratégies et de législations nationales pour lutter contre toutes les formes de violence à l'encontre des enfants. La Libye note avec intérêt également le rapport du Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (A/71/261).

29. La Libye considère que la famille est le fondement de la société et que les familles solides assurent aux enfants un environnement favorable à leur épanouissement. Les familles solides protègent aussi leurs enfants contre les groupes terroristes qui tentent de les enrôler, aidés par la révolution mondiale des

communications. Les institutions d'enseignement peuvent également jouer un rôle essentiel en empêchant que les enfants ne soient séduits par les idéologies extrémistes. La communauté internationale doit redoubler d'effort pour faire en sorte que tous les enfants grandissent et progressent dans un environnement sûr et favorable.

30. **M^{me} Salazar** (Pérou) dit qu'en septembre 2016, l'UNICEF a présenté son projet de descriptif de programme de pays pour le Pérou qui porte sur la période 2017-2021. L'UNICEF et les organismes nationaux compétents devront travailler ensemble pour assurer le succès du programme et améliorer la vie de tous les enfants, en particulier des groupes vulnérables et marginalisés.

31. À l'échelle nationale, des progrès considérables ont été faits dans la reconnaissance, la protection et la promotion des droits des enfants. Le pays a adopté un plan d'action national pour la période 2012-2021 afin de lutter contre la malnutrition infantile, d'assurer l'accès à une éducation de qualité et de réduire la fréquence de la violence à l'encontre des enfants. Le Pérou a également adopté un plan spécial sur la malnutrition chronique et l'anémie de l'enfant et une stratégie pour l'élimination du travail des enfants.

32. Le Pérou est déterminé à mettre en œuvre et à suivre les politiques nationales de protection des enfants dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'État, comme en témoigne la participation active du pays au sein du Groupe des Amis des enfants et des objectifs de développement durable. Le Pérou est déterminé également à faire en sorte que tous les enfants puissent grandir dans un environnement convenable, sans risque d'être astreints à travailler ou d'être victimes d'exploitation sexuelle ou de traite, et appelle les autres États Membres à en faire de même.

33. **M. Nguyen Duy Thanh** (Viet Nam) dit que depuis 26 ans, lorsqu'il a commencé à appliquer la Convention relative aux droits de l'enfant et ses protocoles facultatifs concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et la vente d'enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, respectivement, le Viet Nam a créé un cadre juridique solide et pris un certain nombre de mesures pour protéger les enfants. Notamment, le Gouvernement a approuvé un programme d'action sur la prévention et l'élimination du travail d'enfants et créé un fonds national pour mobiliser des ressources internes et

internationales en faveur des enfants. Afin que ces initiatives soient adaptées aux enfants, le Gouvernement organise régulièrement des forums avec la participation d'enfants. Il a réussi à assurer l'enseignement primaire pour tous, à améliorer les taux de scolarisation au niveau du secondaire, à éliminer l'inégalité entre les sexes dans l'accès à l'éducation et à réduire de moitié les taux de mortalité infanto-juvénile. De plus, à l'échelle mondiale, de gros efforts ont été faits pour réduire la mortalité infantile, augmenter les taux de scolarisation, améliorer l'égalité entre les sexes et faire entendre la voix des enfants. Tout cela constitue une base solide pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier de la cible 16.2 consistant à mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.

34. Des centaines de millions d'enfants continuent de vivre dans l'extrême pauvreté, sans accéder à une éducation convenable, aux soins de santé ou aux services sociaux, et sont menacés par la violence, l'abus sexuel, les pratiques traditionnelles néfastes et les conflits armés. L'orateur engage les États Membres et les organismes du système des Nations Unies, y compris l'UNICEF, à redoubler d'effort pour faire face à ces problèmes et créer un monde digne des enfants.

35. **M^{me} Bardaoui** (Tunisie) dit que le fait de consacrer dans les objectifs de développement durable une cible spéciale visant à mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants constitue un grand pas en avant. La Tunisie est attachée à la protection des enfants, comme en témoignent les nombreuses mesures préventives qu'elle a prises. Notamment, le plan de développement pour la période 2016-2020 comporte des dispositions visant à renforcer les lois relatives à la protection des enfants; à garantir la participation des enfants à la prise des décisions pertinentes; et à améliorer les soins de santé physique et psychologique des enfants dans les zones rurales, afin d'empêcher l'exclusion sociale et la marginalisation. Des mesures ont été prises également pour renforcer les relations entre élèves et enseignants en améliorant les infrastructures et en révisant les programmes scolaires. De plus, le Ministère de la femme, de la famille et de l'enfance a lancé des radios sur Internet à l'intention des enfants vivant en milieu rural et organisé une campagne de sensibilisation en

collaboration avec des artistes tunisiens afin de renseigner les enfants au sujet des dangers de l'isolationnisme. À cet égard, l'oratrice appelle tous les États parties à agir pour faire en sorte qu'aucun enfant ne soit oublié ou marginalisé.

36. **M. Al Muhairi** (Émirats arabes unis) dit que malgré les succès notables réalisés par la communauté internationale au cours des dernières décennies dans le cadre des initiatives visant à promouvoir le respect des droits de l'enfant, des millions d'enfants continuent de vivre dans l'extrême pauvreté ou dans des conditions humanitaires désespérées. Selon le rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé (A/71/205), plus de 10 millions d'enfants réfugiés dans le monde sont en situation précaire et risquent ainsi de se laisser influencer par les groupes extrémistes et terroristes. Afin de faire face à la menace posée par ces groupes, la communauté internationale doit prendre des mesures décisives et immédiates pour remédier à la situation des enfants réfugiés et faire en sorte que leurs droits soient pleinement respectés.

37. La défense des droits des enfants et la satisfaction de leurs besoins occupent une place prioritaire dans les politiques de développement des Émirats arabes unis, qui ont récemment adopté une législation pour faire mieux respecter les droits des enfants. Les Émirats arabes unis ont également été désignés à la présidence du Virtual Global Taskforce, qui s'emploie à éliminer l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, pour la période 2016-2018.

38. Les Émirats arabes unis croient fermement que les enfants doivent jouir de l'accès à une éducation de qualité. Dans cette perspective, ils continuent de faire d'importantes contributions pour appuyer des projets éducatifs destinés à des millions d'enfants, en particulier des filles, dans les pays à faible revenu. Le pays a également parrainé la résolution adoptée récemment par le Conseil des droits de l'homme sur les moyens de garantir l'exercice du droit à l'éducation par toutes les filles sur un pied d'égalité. Les Émirats arabes unis sont aussi en train de poursuivre leurs campagnes de prévention du paludisme et de vaccination contre la poliomyélite qui protègent des millions d'enfants dans le monde entier.

39. Pour promouvoir les intérêts des enfants, les États doivent d'abord et avant tout répondre aux besoins des mères. C'est pour cela que le Supreme Council for

Motherhood and Childhood (Conseil supérieur de la mère et de l'enfant), présidé par Son Excellence Sheikha Fatima bint Mubarak, est en train de collaborer avec les parties prenantes nationales et internationales pour formuler et appliquer des stratégies visant à améliorer les soins offerts aux femmes et à leurs enfants, compte tenu des normes internationales les plus élevées et du plan stratégique national « Vision 2021 ». En outre, les Émirats arabes unis accueilleront le forum mondial de Fatima bint Mubarak sur la maternité et l'enfance en novembre 2016.

40. En février 2015, les Émirats arabes unis ont accueilli une réunion du Fonds des Nations Unies pour la population sur la santé procréative, maternelle, néonatale et juvénile dans les situations de crise humanitaire. Les principes énoncés dans le document final de la réunion, à savoir la Déclaration d'Abou Dhabi, ont été incorporés dans l'initiative mondiale « Toutes les femmes, tous les enfants », lancée par le Secrétaire général. Une réunion de suivi a également été organisée à Abou Dhabi en 2016 afin de formuler un plan quinquennal pour l'application des recommandations faites dans la Déclaration. De plus, en collaboration avec la Norvège, une série d'ateliers sur la réduction de la mortalité maternelle et infantile ont été organisés en septembre 2016, au cours desquels les Émirats arabes unis ont annoncé qu'ils augmentaient leur appui aux projets visant à améliorer la santé maternelle et infantile au Yémen.

41. **M. Giacomelli da Silva** (Brésil) dit que le Brésil a réduit l'extrême pauvreté de plus de moitié depuis 2004, grâce en partie aux programmes de transferts monétaires dont ont bénéficié 14 millions de familles et qui ont aidé 8 millions d'enfants à sortir de la pauvreté. En octobre 2016, le Gouvernement a lancé un nouveau programme en faveur de la petite enfance, appuyé par une proposition d'investissement de 100 millions de dollars, afin d'assurer à 750 000 enfants âgés de 6 ans et moins une nutrition, des soins de santé et une éducation convenables.

42. Le Brésil a atteint la cible 3.A des objectifs du Millénaire pour le développement – éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement – plus tôt que prévu. Il est essentiel d'éduquer les enfants au sujet de l'égalité des sexes et d'assurer une éducation sexuelle complète afin de promouvoir une culture durable de tolérance et de non-discrimination. Par ailleurs, le Gouvernement a mis en place un programme de lutte contre la violence

sexuelle et s'emploie à réaliser la pleine application de l'interdiction du châtement corporel dans le pays.

43. Appuyant l'appel lancé en faveur d'une étude mondiale sur les enfants privés de liberté, l'orateur dit que cette étude mettra la lumière sur le nombre d'enfants placés en détention et aidera les gouvernements à adopter les meilleures pratiques à cet égard. Les droits des enfants migrants sont particulièrement importants. L'avis consultatif OC-21/14 de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, qui a été rendu en réponse à une demande adressée par le Marché commun du Sud, constitue un cadre normatif inestimable qui devrait être pris en compte dans l'étude mondiale.

44. **M^{me} Mwangi** (Kenya) dit que le Kenya a fait des progrès considérables dans la réalisation des droits des enfants en instaurant l'enseignement primaire gratuit pour tous, les repas gratuits, les programmes de bourses et les transferts monétaires en faveur des enfants vulnérables. Ces initiatives ont permis d'accroître les taux de scolarisation et d'améliorer la parité et aidé à faire en sorte que les enfants vulnérables et les enfants handicapés reçoivent un enseignement de base.

45. Le Gouvernement est déterminé à assurer des soins de santé prénatals, postnatals et pédiatriques de qualité. Néanmoins, le taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans demeure inacceptablement élevé et les progrès accomplis dans la lutte contre le VIH/sida et le paludisme au cours de la dernière décennie risquent d'être inversés si les mesures de prévention de la transmission de la mère à l'enfant ne bénéficient pas d'un financement viable.

46. Le Kenya a pris des mesures pour éliminer les pratiques culturelles néfastes, notamment les mariages précoces ou forcés et la mutilation génitale féminine, en adoptant des lois qui érigent ces pratiques en infractions et en créant un conseil chargé d'accélérer la mise en œuvre du plan d'action national relatif à l'élimination de la mutilation génitale féminine. Le pays a également adopté des politiques et des lois visant à éliminer le travail des enfants et s'emploie à sensibiliser les collectivités à la question dans le cadre de programmes éducatifs.

47. Afin d'améliorer la disponibilité des données, qui sont essentielles pour régler efficacement les problèmes touchant les enfants, le Gouvernement a commencé à enregistrer des statistiques de l'état civil

de tous les Kenyans en tirant parti du potentiel de la technologie de l'information et des communications.

48. **M^{me} Stener** (Norvège) dit que le droit à l'éducation, en particulier des filles, est une des priorités centrales du Gouvernement norvégien. Notant l'importance de l'éducation pour le développement durable, l'élimination de la pauvreté et l'égalité des sexes, elle ajoute que les filles non instruites risquent davantage d'être victimes de traite, de travail précoce, de mariages forcés, d'exploitation sexuelle et de mutilation génitale féminine. Constatant que les attaques dirigées contre les écoles dans les zones de conflit sont en train d'augmenter, et d'empêcher les enfants de jouir de leur droit à l'éducation, l'oratrice appelle tous les États Membres à signer la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.

49. La mutilation génitale féminine et le mariage précoce ou forcé des enfants sont des pratiques qui privent les filles de leur enfance et les empêchent de participer pleinement à la société. De plus, les filles qui sont soumises à ces pratiques risquent davantage d'être victimes d'abus sexuel et d'autres formes de violence.

50. Profondément préoccupée par le fait que la violence à l'égard des enfants sévit partout dans le monde, la Norvège a élaboré un plan progressif pour la lutte contre la violence faite aux enfants qui aborde la manière de prévenir et de détecter la violence et d'améliorer la coordination entre les services publics dans ce domaine. En outre, la Norvège encourage tous les pays à interdire le châtement corporel.

51. **M. Qassem Agha** (République arabe syrienne) dit que cela fait cinq ans et demi que la Syrie est confrontée à une féroce campagne terroriste menée par des groupes armés qui cherchent à détruire le tissu social syrien et les repères intellectuels et moraux de toute une génération syrienne. Ces groupes terroristes ont attaqué et tué des enfants dans leurs écoles, leurs églises, leurs mosquées, leurs terrains de jeu et leurs foyers, en privant les enfants de leur éducation et en les poussant à braver la haute mer pour aller chercher refuge. Quelques enfants sont tombés entre les mains de mafias turques et se sont noyés dans la Méditerranée, tandis que d'autres font face à l'exclusion et à l'humiliation dans des pays de destination qui continuent de se présenter comme des modèles en matière de droits de l'homme et de justice sociale. Les groupes armés terroristes, qui sont

soutenus par des États du monde arabe, de la région et au-delà, continuent de commettre les crimes les plus brutaux à l'encontre des enfants syriens, et de les endoctriner avec des idées extrémistes violentes, afin de créer une nouvelle génération qui glorifie la violence et le terrorisme.

52. La République arabe syrienne a adressé des centaines de lettres au Conseil de sécurité exposant en détail la manière dont les groupes terroristes, avec la complicité silencieuse de la communauté internationale, continuent d'enlever des enfants et de les entraîner et de leur faire subir un lavage de cerveau dans des camps militaires avant de les forcer à porter les armes et à assister, et même à participer à des crimes odieux, y compris les décapitations et la lapidation de femmes. Le 7 juillet 2015, une lettre a été envoyée au Président du Conseil de sécurité concernant un enregistrement vidéo diffusé par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) montrant une exécution de masse de soldats de l'armée syrienne qui a été effectuée par des enfants dont l'âge ne dépassait pas les 14 ans. De plus, à des centaines d'occasions, la République arabe syrienne a communiqué au Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé des rapports et d'autres documents concernant l'enrôlement d'enfants syriens dans des groupes armés. Ces documents comprenaient un film documentaire, diffusé dans le cadre du programme télévisé *Frontline* des États-Unis le 23 novembre 2015, qui faisait état de violations graves des droits de l'enfant des enfants syriens et de leur enrôlement systématique par l'EIL. Tout le monde est également au courant de la décapitation de l'enfant réfugié palestinien Abdullah Isa dans le camp de réfugiés de Handarat près d'Alep par le groupe terroriste du prénommé Nur al-Din al-Zanki, que certains États Membres continuent de considérer comme faisant partie de l'opposition modérée. De plus, selon les médias turcs, des viols d'enfant et du trafic de bébés et d'organes d'enfants ont eu lieu dans les camps de réfugiés. Des enfants ont été également victimes de mariages forcés et, en 2015, environ 36 % des mariées syriennes dans les camps de réfugiés en Jordanie étaient mineures au moment de la cérémonie de mariage.

53. Les États Membres qui versent des larmes de crocodile à cause des enfants qui meurent à Alep sont les mêmes États qui sont en train d'aider à répandre le sang de ces enfants. La délégation syrienne demande instamment à ces États de reconnaître et de mesurer

l'ampleur de la situation de misère qu'ils ont infligée aux enfants dans tant de pays du monde, y compris le Viet Nam, le Cambodge, l'Iraq, la Libye et le Yémen.

54. **M^{me} Nescher** (Liechtenstein) dit que selon les estimations de l'UNICEF, 28 millions d'enfants ont fui la violence et l'insécurité, compromettant leur droit à des soins de santé, à une éducation, à une alimentation et à une enfance insouciant. Un des éléments clefs des efforts déployés par le système des Nations Unies pour faire en sorte que tous les enfants puissent jouir de ces droits fondamentaux est le mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves des droits de l'enfant commises en temps de conflit armé. Réitérant l'appui du Liechtenstein pour le mandat du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, l'oratrice dit que toute entrave à ce mandat menace gravement l'intégrité du mécanisme de surveillance et de communication.

55. Dans le cadre des conflits qui ont lieu actuellement en République arabe syrienne et au Yémen, des écoles et des hôpitaux ont été la cible de raids aériens, ce qui constitue une violation grave du droit des enfants à l'éducation et aux soins de santé. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, près de 40 % des enfants syriens ne vont plus à l'école. La moitié seulement des enfants réfugiés dans le monde vont à l'école primaire et le pourcentage est même plus bas au niveau de l'enseignement secondaire. Si l'atténuation des souffrances immédiates des enfants doit être en haut des priorités, il faut aussi que la communauté internationale aille au-delà de la survivance de base pour penser à l'éducation, qui est essentielle à l'amélioration des perspectives des enfants vulnérables.

56. En 2015, plus de 100 000 mineurs non accompagnés ont demandé l'asile en Europe. Ces enfants sont particulièrement exposés à la discrimination et à l'exploitation, y compris la prostitution et le travail d'enfants. Rappelant la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, adoptée en septembre 2016, l'oratrice prie instamment tous les États Membres de ratifier le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

57. **M^{me} Ibrahim** (Maldives) dit que la Constitution et les autres législations nationales maldiviennes garantissent les droits de tous les enfants, y compris les enfants handicapés. Les Maldives ont procédé à de vastes réformes pour adapter leur législation interne aux dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant et aux autres normes et bonnes pratiques internationales.

58. Le pays a fait des progrès considérables quant à la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle, la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies transmissibles et l'instauration de l'assurance médicale pour tous. De plus, l'enseignement aux Maldives est gratuit pour tous les enfants.

59. Selon les estimations, en 2015 seulement, la moitié au moins des enfants du monde ont subi une forme ou une autre de violence. Les Maldives ont pris un certain nombre de mesures pour mettre fin à la violence faite aux enfants, notamment en adoptant une législation qui condamne toutes les formes d'exploitation des enfants et en accordant aux victimes davantage de droits procéduraux. À titre d'exemple, la loi relative à la violence familiale permet aux enfants de demander des ordonnances de protection. Pour faire en sorte que ces lois se traduisent par des actions concrètes, le Gouvernement a collaboré avec la police et les institutions de protection sociale afin de créer des mécanismes efficaces de communication de l'information, de mener des campagnes de sensibilisation et d'installer une ligne de permanence téléphonique gratuite qui permette aux enfants victimes de maltraitance de le signaler. Enfin, l'intimidation, y compris en ligne, est de plus en plus préoccupante et le Gouvernement est en train d'élaborer un cadre juridique global en matière de cybersécurité pour remédier à ce problème.

60. **M. Wickramarachchige** (Sri Lanka) dit que le but de la politique nationale de protection de l'enfance adoptée en 2013 est d'élever les normes de protection des enfants au niveau précisé dans la Convention relative aux droits de l'enfant. L'autorité nationale chargée de la protection de l'enfance est en train de s'employer à empêcher les mariages précoces et l'atteinte sexuelle sur mineur, qui est l'un des principaux thèmes de la journée annuelle nationale de la fille qui a été organisée récemment.

61. Le Sri Lanka est l'un des rares pays du monde à rendre illégale l'intimidation à l'école et les comités de

protection des enfants scolarisés s'emploient à améliorer la sécurité dans le milieu scolaire. Le Gouvernement a également pris des mesures pour protéger les enfants de travailleurs migrants, qui constituent le groupe le plus socialement vulnérable, et modifié la loi pénale régissant les infractions commises par des enfants.

62. **M. Nuno** (Espagne) dit que l'Espagne a donné suite à la plupart des recommandations du Comité des droits de l'enfant. Deux réformes législatives effectuées au cours de l'année précédente ont permis d'améliorer considérablement le système d'éducation espagnol et les mécanismes de protection des enfants. Notamment, l'âge de consentement aux rapports sexuels ou au mariage a été augmenté, le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant a été adopté dans le système juridique et des lois plus strictes ont été ajoutées pour punir la maltraitance et l'exploitation des enfants.

63. Des informations issues d'un projet réalisé conjointement par le Gouvernement espagnol et l'UNICEF ont été publiées en ligne en septembre 2015 pour guider la politique publique et évaluer les progrès accomplis. Un comité permanent non législatif sur les droits des mineurs a été créé en mars 2016 pour faire en sorte que toutes les mesures politiques, législatives, programmatiques et budgétaires, notamment, soient dans l'intérêt supérieur des enfants et conformes aux lois nationales et internationales relatives aux droits de l'enfant.

64. **M. Zulu** (Zambie) dit que le Gouvernement est en train d'élaborer le projet de code de l'enfance afin d'internaliser les instruments internationaux ratifiés par la Zambie en ce qui concerne les enfants. La politique nationale relative à l'enfance a été revue en 2015 et permettra, une fois pleinement appliquée, d'améliorer l'accès des enfants aux services essentiels concernant notamment l'éducation, la santé, l'eau, l'assainissement et le logement, et d'accroître la responsabilité des ministères quant aux droits et au bien-être de l'enfant.

65. La Zambie a adopté une politique de gratuité de l'enseignement de base et un système de réadmission qui permet aux élèves enceintes de poursuivre leurs études après avoir accouché. Elle a également adopté une stratégie quinquennale en avril 2016 dans l'objectif de réduire de 40 % les mariages précoces et les mariages forcés d'enfants et d'éliminer ces mariages d'ici à 2030.

66. **L'Archevêque Auza** (Observateur du Saint-Siège) dit que les progrès encourageants concernant la santé des enfants et la mortalité infantile contrastent avec le fait que des millions d'enfants meurent chaque année de causes évitables, vivent avec le VIH/sida ou ne sont inscrits sur aucun registre officiel attestant de leur existence. De plus, le tiers des femmes âgées de 20 à 24 ans du monde entier ont été mariées dans l'enfance et une fille meurt toutes les 10 minutes pour cause de violence.

67. Les enfants réfugiés et migrants sont confrontés à de nombreux dangers, y compris la traite, l'exploitation, la noyade, la faim, la soif et l'exposition à des conditions climatiques extrêmes. Ces enfants ont droit à une protection au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant. Des millions d'autres enfants sont piégés dans des situations de conflit, d'extrême pauvreté et de vulnérabilité environnementale. Les principaux motifs du déplacement de masse des populations sont les guerres et les conflits, causes profondes que nous pouvons et que nous devons combattre.

68. **M^{me} Cid Carreño** (Chili) dit que la politique nationale pour 2015-2025 en faveur des enfants et des adolescents préparera le terrain à la pleine application de la Convention relative aux droits de l'enfant, élargira la portée des politiques pertinentes de manière à englober la protection des enfants et de leurs droits et s'attaquera systématiquement aux conditions sociales, environnementales et culturelles dans lesquelles vivent les enfants. Un système institutionnel visant à garantir les droits et à guider les politiques publiques sera mis en place progressivement en tant que centre de coordination de tous les ministères et de tous les services publics.

69. En septembre 2015, un projet de loi visant à améliorer la protection globale des droits des enfants est entré au stade législatif. Ce projet de loi a pour principal objectif de réaliser l'égalité et la non-discrimination, de protéger les enfants contre toutes les formes de violence, de promouvoir les garanties de procédure et la spécialisation professionnelle en matière de protection des enfants et de restreindre la détention des mineurs à des cas exceptionnels. Le Gouvernement est également en train de participer à l'organisation, en novembre 2016, d'une conférence internationale sur la prévention du crime et la réadaptation des jeunes se trouvant en conflit avec la loi.

70. **M^{me} Sonjai et M. Rujanant** (Thaïlande), présentant une déclaration commune au nom de la jeunesse, disent que tous les enfants nés en Thaïlande ont le droit d'être enregistrés à la naissance par mesure de prévention de l'apatridie et que tous les enfants vivant en Thaïlande ont droit à 12 ans d'enseignement gratuit, indépendamment de leur nationalité et de leur statut juridique. En 2015, le Gouvernement a lancé un programme d'appui au développement de la petite enfance, en offrant une allocation mensuelle aux parents d'enfants de trois ans ou moins vivant dans la pauvreté, et un plan national de lutte contre les pires formes de travail d'enfants, en dotant la police des informations et des outils nécessaires.

71. La Thaïlande a récemment adopté, pour la période 2015-2021, un plan directeur national sur la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des enfants dont l'objectif consiste à fournir aux parties prenantes un cadre global pour la mise en œuvre nationale et régionale. Les conseils d'enfants et de jeunes créés aux niveaux national, provincial et de district dotent des millions d'enfants en Thaïlande des moyens de participer utilement aux décisions qui les touchent.

72. **M^{me} Tan Wee Zi** (Singapour) dit qu'étant dépourvue de ressources naturelles, Singapour compte sur sa population comme unique ressource. La protection, l'éducation et l'épanouissement des enfants sont donc hautement prioritaires. Singapour a l'un des taux de mortalité infantile les plus bas et occupe la première place sur 76 pays dans le classement des écoles dans le monde de l'OCDE. Le Gouvernement a appliqué des mesures pour élever les niveaux dans le secteur de la petite enfance et faire en sorte que les services de garderie d'enfants et de maternelle demeurent abordables et accessibles pour tous.

73. En 2016, Singapour a adopté un système pilote pour apporter un soutien accru aux familles à faible revenu ayant des enfants de six ans et moins. Afin de sensibiliser les parents à l'effet du divorce sur les enfants et d'en atténuer l'impact, elle a modifié sa législation en février 2016 de sorte que les couples divorcés ayant des enfants mineurs soient tenus de suivre un programme d'éducation parentale s'ils ne parviennent pas à s'entendre sur toutes les questions concernant leur divorce.

74. **M^{me} Halevi** (Israël) dit qu'en Israël, les enfants bénéficient d'une éducation financée par l'État de 3 à

18 ans, ou à 21 ans s'ils ont des besoins spéciaux. Tous les enfants ont droit à des services de garderie après les cours, à des soins de santé, à des activités extrascolaires et à un repas chaud, indépendamment de leur statut socioéconomique. Ainsi, ils ont tous la même possibilité de devenir des membres actifs de la société.

75. Le Gouvernement israélien a coopéré avec les organisations de la société civile afin de créer des écoles mixtes pour les enfants juifs et arabes et le Président a adopté un programme éducatif axé sur la tolérance, la coexistence et la liberté de religion des juifs, des musulmans et des arabes, religieux ou laïcs.

76. **M. Canay** (Turquie) dit qu'en Turquie, les enfants bénéficient d'une protection spéciale au titre de la Constitution de 2010. La stratégie et le plan d'action turcs en matière de droits de l'enfant pour 2013-2017 visent à améliorer les conditions de vie des enfants en fixant des cibles dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'inclusion sociale et à adopter les mesures de protection et de prévention qui conviennent. La Turquie est en train de procéder à la ratification du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications. Elle est partie à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels et à la Convention sur les relations personnelles concernant les enfants. Elle privilégie l'élimination des inégalités dans l'éducation et les autres domaines et a organisé, en collaboration avec le Canada et le Pérou, une célébration annuelle pour marquer la Journée internationale de la fille.

77. La Turquie aide les enfants dans les diverses situations d'urgence, de conflit et d'après conflit grâce à ses programmes exhaustifs d'assistance humanitaire et au développement, y compris les projets axés sur les services d'éducation et de santé exécutés en Afghanistan et dans certaines parties d'Afrique. Compte tenu de l'évolution de la nature des conflits, la Communauté internationale doit entamer une action concertée afin d'aider les enfants qui se trouvent dans des situations de conflit armé et font l'objet d'enlèvement de masse, de torture et de violence sexuelle, ainsi que d'attaques dans les écoles et les hôpitaux. Les conflits prolongés ont abouti à la plus vaste crise humanitaire jamais enregistrée depuis la Seconde Guerre mondiale et à un afflux croissant de personnes déplacées causant encore plus de difficultés

aux groupes vulnérables, y compris les enfants. Le Sommet mondial sur l'action humanitaire qui a eu lieu à Istanbul en mai 2016 et le sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants qui a été organisé en septembre 2016 ont longuement examiné ces questions.

78. La Turquie assure un abri à plus de 3 millions de réfugiés syriens et irakiens et a offert aux Syriens une protection et un accès provisoires au système turc de soins de santé. Plus de 170 000 bébés syriens sont nés dans des services médicaux installés dans les centres de protection provisoire mis en place en Turquie. Bien qu'elle fasse tout son possible pour répondre aux besoins croissants des enfants réfugiés, surtout en matière d'éducation et de soins de santé, la Turquie n'a pas été capable d'assurer des écoles, des salles de classe et des enseignants à plus de la moitié des 960 000 enfants réfugiés d'âge scolaire.

79. **M. Medan** (Croatie) dit que les acteurs du système des Nations Unies devraient coopérer de manière plus efficace pour apporter une assistance à tous les enfants en péril, y compris les enfants victimes de pratiques néfastes, qui sont systématiquement maltraités ou qui fuient les zones de conflit. Le droit à une éducation est essentiel à la réalisation du développement durable, de la stabilité et du progrès en général. En promouvant l'éducation pour tous en tant que droit humain et comme base pour la réalisation des autres droits, la Croatie a été l'un des pays champions de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout.

80. Il est particulièrement important que le Conseil des droits de l'homme continue d'organiser une journée annuelle de discussion au sujet des droits de l'enfant, tout en étant en mesure de tenir des débats thématiques sur les questions les plus urgentes. Grâce à sa coopération avec l'UNICEF, la Croatie a adopté un certain nombre de bonnes pratiques qui ont suscité l'intérêt d'autres pays, notamment le projet sur des écoles exemptes de violence visant à réduire la violence entre pairs. Le nouveau programme de l'UNICEF pour la Croatie porte notamment sur des activités de prévention de la violence à l'égard des enfants et de l'exclusion sociale des enfants.

81. Compte tenu de l'afflux migratoire sans précédent qui a été déclenché par les conflits armés et l'instabilité politique, la Croatie et l'UNICEF ont organisé une conférence sous-régionale en octobre 2016 sur la manière de répondre efficacement aux

besoins des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille en Europe du Sud-Est. La conférence avait pour principaux objectifs de mettre en évidence les grandes difficultés qu'il faut surmonter pour répondre aux besoins des enfants migrants, d'échanger des solutions innovantes et des exemples de bonnes pratiques et d'élaborer des recommandations visant à renforcer les systèmes de protection nationaux afin d'aborder cette question de façon efficace.

82. **M^{me} García Gutierrez** (Costa Rica) dit que les enfants, surtout les plus pauvres et les plus marginalisés, sont plus vulnérables face à la pauvreté, aux inégalités sociales et économiques et à la violence. La violence a un effet néfaste sur le développement social et émotionnel. L'exposition constante à des actes de violence peut entraîner une tendance aux mauvais traitements, à l'exploitation et à une violence accrue, en particulier lorsque l'accès à des services sociaux de base de qualité en matière de protection, de rétablissement et de réinsertion est limité. La protection des enfants contre la violence doit être tant une priorité nationale qu'une action mondiale afin qu'elle ait des retombées et des effets multiplicateurs sur toutes les générations.

83. Des milliers d'enfants touchés par des conflits armés continuent de subir de graves violations de leurs droits, les filles étant en outre victimes de viol, de violence sexuelle et de mariage forcé. Il est profondément préoccupant qu'une fois libérés, les enfants recrutés par les groupes armés soient considérés comme dangereux pour la sécurité, puis détenus et accusés d'avoir des relations avec ces groupes. Il faudrait plutôt s'occuper d'abord de leur réinsertion. Compte tenu du succès de la campagne « Des enfants, pas des soldats », on espère assister à une réduction considérable du recrutement et de l'utilisation des enfants par les forces de sécurité nationales. Des efforts accrus doivent être faits pour combler les lacunes dans la prévention de ce type de recrutement et d'utilisation, et dans le partage des responsabilités à cet égard. Les attaques visant des centres d'éducation et de soins de santé constituent non seulement une violation des normes du droit international humanitaire mais également une violation grave des droits des enfants à une éducation et à une vie en bonne santé. Les auteurs d'attaques contre des écoles et des hôpitaux doivent être poursuivis.

84. Parmi ceux qui ont été forcés à abandonner leur foyer en quête de sécurité et de nouvelles possibilités,

les enfants sont les plus vulnérables, en particulier ceux qui ne sont pas accompagnés ou qui ont été séparés de leur famille. En partant des principes de solidarité et de responsabilité partagée, les pays d'origine, de transit et de destination doivent prendre les mesures qui conviennent pour réduire, autant que possible, les risques encourus par les enfants en leur assurant l'accès à une protection, à des services de santé, à une éducation et à un soutien psychologique. En tant que pays d'origine, de transit et de destination de migrants, dont beaucoup sont des enfants, le Costa Rica est en train d'appliquer des protocoles conçus pour garantir les droits de tous les enfants, quel que soit leur statut migratoire. Gardant présent à l'esprit l'intérêt supérieur des enfants, il s'occupe en priorité d'assurer l'accès à l'éducation et aux services de soins de santé et de garantir le droit à la réunification familiale.

85. **M^{me} Al-Khater** (Qatar) dit que la cible 16.2 des objectifs de développement durable, qui appelle la communauté internationale à éliminer la maltraitance, l'exploitation et la traite, et toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants, est loin d'être atteinte. Dans son rapport publié sous la cote [A/71/205](#), le Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé a noté la persistance de violations des droits de l'enfant dans de nombreuses parties du monde à cause des conflits armés, notamment en Syrie, où des enfants sont tués ou privés de leurs droits fondamentaux à l'éducation, aux soins de santé et à la sécurité, où ils souffrent de maltraitance et de violence et sont déplacés de force hors de leur foyer. Il est particulièrement alarmant que plus de la moitié des 21,3 millions de réfugiés dans le monde soient âgés de moins de 18 ans. Le Qatar note également avec inquiétude que, selon le rapport du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants publié sous la cote [A/71/206](#), la moitié au moins des enfants dans le monde ont subi une forme ou une autre de violence au cours de l'année précédente.

86. Le Qatar est attaché à la protection et à la promotion des droits de l'enfant au sein du pays, de la région et au-delà et, afin de protéger les enfants contre les effets dévastateurs des conflits armés, il continue d'œuvrer pour assurer aux enfants un environnement de sûreté et de sécurité dans les zones de conflit et leur permettre de jouir de leur droit fondamental à l'éducation. Pour cela, le Qatar a lancé plusieurs

initiatives dans des régions touchées par le conflit et la guerre, y compris l'initiative QUEST qui offre une éducation et une formation aux réfugiés syriens, et le programme Educate a Child, qui vise à assurer un enseignement primaire à 10 millions au moins des enfants les plus pauvres du monde, y compris, en particulier, les enfants se trouvant dans des zones de conflit, d'ici à la fin de 2016. Le Qatar a également aidé à l'organisation de la conversation thématique de haut niveau sur les enfants et les jeunes touchés par l'extrémisme violent qui a été accueillie par le Président de l'Assemblée générale en juin 2016.

87. Au niveau national, le Qatar continuera de respecter pleinement les obligations qui lui incombent au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant et des protocoles qui s'y rapportent. Il a donné une place prioritaire aux droits de l'enfant dans la « Qatar National Vision 2030 » et créé un certain nombre d'institutions pour faire mieux respecter ces droits, notamment le Shafallah Center destiné aux personnes handicapées, qui offre des services d'éducation, de réadaptation, d'assistance sociale et de soins de santé aux enfants ayant des besoins spéciaux.

88. L'oratrice prie instamment la communauté internationale de redoubler d'effort pour régler les conflits armés actuellement en cours dans le monde et trouver des solutions justes et adéquates aux afflux massifs de réfugiés et de personnes déplacées que ces conflits ont engendrés. Pour sa part, le Qatar continuera de promouvoir la création de sociétés sûres, pacifiques et inclusives dans lesquelles les droits des enfants sont totalement respectés.

89. **M. Visonnavong** (République démocratique populaire lao) dit qu'au cours des dernières années, le Gouvernement lao a renforcé le cadre juridique relatif à la protection des femmes et des enfants contre toutes les formes de violence, y compris la violence familiale, en adoptant des lois sur la justice pénale pour les mineurs et sur la violence à l'égard des femmes et des enfants. Il a également élaboré un plan d'action national sur la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des enfants pour la période 2014-2020. De plus, la part du budget allouée à la santé et à l'éducation des enfants a été augmentée, une stratégie nutritionnelle a été adoptée et des campagnes de vaccination ont été menées dans tout le pays. Un projet pilote visant à promouvoir la scolarisation dans les zones rurales et reculées en proposant des déjeuners gratuits a donné de bons résultats et sera étendu à

d'autres régions du pays. De plus, le troisième rapport national sur l'application des dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant est en train d'être élaboré.

90. Des difficultés sont encore à surmonter, en particulier dans les zones rurales et reculées, où les niveaux de pauvreté demeurent élevés et où les services de soins de santé sont insuffisants. Le Gouvernement fera son possible pour faire en sorte que tous les enfants du pays puissent jouir pleinement de leurs droits. À cet égard, le soutien des partenaires de développement, des organisations internationales et des organismes des Nations Unies chargés du développement restera inestimable.

91. **M. Jelinski** (Canada) dit que l'accroissement du nombre d'enfants migrants est une nouvelle priorité mondiale dont il faut s'occuper. Le Canada est membre du Partenariat mondial pour mettre fin à la violence envers les enfants et reconnaît la contribution considérable apportée par cette initiative à la mobilisation de l'action et des ressources en faveur de la prévention et de l'élimination de la violence à l'égard des enfants, y compris ceux qui sont en déplacement. Par ailleurs, le Canada continue de collaborer étroitement avec les institutions multilatérales et les instances internationales afin de lutter contre toutes les formes de violence dont sont victimes les enfants et les jeunes, y compris dans les situations de conflit armé.

92. Le Canada préside le Groupe des amis des enfants touchés par les conflits armés qui, au cours des dernières années, a mis l'accent sur l'aspect pratique de la mise en œuvre des cadres normatifs, surtout lorsqu'il s'agit d'amener les auteurs de violations ou de maltraitance envers les enfants à répondre de leurs actes. De plus, en mai 2016, le Canada a annoncé une contribution de 600 millions de dollars canadiens à l'assistance humanitaire et au développement, dont 1 million de dollars pour appuyer le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé. Ce financement permettra de soutenir les spécialistes de la protection de l'enfance et de les guider sur le terrain en matière de surveillance, de sensibilisation et d'élaboration de plans d'action visant à accroître la protection des enfants touchés par les conflits armés.

93. **M. Al-Hussaini** (Iraq) dit que son pays considère la protection et l'éducation des enfants comme des

conditions préalables à la création de sociétés stables et pacifiques. Ainsi, l'Iraq a pris des mesures pour mieux se conformer aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'enfant, notamment par l'intermédiaire de l'Autorité chargée de la protection de l'enfance qui, sous la direction du Ministre du travail et des affaires sociales, réunit des représentants de tous les ministères compétents pour concevoir des stratégies en matière de protection de l'enfance, notamment en collaboration avec la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). L'Autorité a adopté des cadres d'action concernant le travail des enfants, le mariage des enfants, la délinquance en milieu scolaire, les enfants en situation de conflit avec la loi, la violence sexuelle à l'égard des enfants, les enfants victimes de conflits armés, la violence à l'égard des enfants, les enfants ayant des besoins spéciaux et les dangers posés aux enfants par les mines. L'Autorité est également en train de coopérer avec les acteurs pertinents des pouvoirs publics et de la société civile afin d'incorporer les objectifs et les cibles relatifs à l'enfance du Programme 2030 dans ses activités de promotion de la santé, de l'éducation et de l'égalité des sexes chez les enfants, ainsi que dans ses initiatives de renforcement de la responsabilité et du contrôle. L'Iraq est également en train de prendre des mesures pour faire en sorte que les enfants qui ont perdu leur foyer continuent de vivre dignement. À cet égard, le Ministère de l'intérieur est en train de tout faire pour lutter contre le problème des enfants de la rue en assurant un hébergement aux familles sans abri. L'Iraq s'emploie à offrir à ces enfants un enseignement de qualité et à les empêcher d'abandonner l'école pour intégrer le marché du travail, grâce à sa loi relative à l'éducation, qui prévoit un enseignement gratuit et obligatoire pour les enfants.

94. Les bandes de terroristes affiliées à l'EIL ont tué, maltraité et déplacé de force des milliers d'enfants dans les régions qu'elles contrôlent. Les attaques terroristes en Iraq ont eu d'horribles conséquences sur l'éducation et la santé des enfants et de nombreux enfants vivant dans les zones assiégées par les bandes terroristes souffrent de malnutrition. Cette situation est exacerbée par l'accroissement des niveaux de pauvreté. Des enfants sont également en train d'être enlevés et détenus dans des camps terroristes où ils subissent un lavage de cerveau et sont formés pour mener de nouvelles attaques terroristes.

95. L'Iraq demande instamment à la communauté internationale d'améliorer ses mécanismes de contrôle de la technologie de l'information et des communications de manière à lutter plus efficacement contre l'activité criminelle et terroriste liée à cette technologie. La communauté internationale doit également collaborer davantage avec l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) afin de renforcer les mesures visant à suivre l'activité criminelle et terroriste et le recrutement d'enfants en ligne. L'Iraq appelle en outre à la mise en place d'un organisme international de renseignement afin d'améliorer l'échange d'informations sur les activités et les mouvements transfrontaliers des terroristes.

96. Malgré les nombreux problèmes graves qu'il doit affronter, l'Iraq est déterminé à s'acquitter de toutes les obligations internationales qui lui incombent en matière de protection de l'enfance. En particulier, il continuera de s'employer à prévenir le recrutement d'enfants par les groupes terroristes et d'apporter aux enfants tout le soutien possible dans les zones libérées de l'emprise de l'EIL.

97. **M. Adeoye** (Nigéria) dit que le Président nigérian a donné la priorité à un programme de développement social visant à recruter plus de 500 000 enseignants afin d'améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles publiques. En outre, donnant suite à la campagne nationale en faveur de l'élimination de la violence à l'égard des enfants menée en 2015, le Gouvernement a lancé des campagnes d'information et de sensibilisation au sujet de la protection des enfants contre toutes les formes de violence, de maltraitance et d'exploitation à l'intention des parents, des familles et des collectivités à tous les niveaux. Face à la violence faite aux enfants, il a également créé une équipe de travail conjointe pour la prévention de la violence sexuelle à l'égard des enfants et applique actuellement une loi visant à prévenir la maltraitance d'enfants et à en punir les auteurs.

98. Le Nigéria condamne les actes déplorables commis à l'encontre d'enfants nigériens, y compris le ciblage d'écoles, par Boko Haram et d'autres organisations terroristes. Un certain nombre d'écoliers, en particulier des filles, ont été transférés des zones à haut risque dans des Unity schools (écoles de l'unité) de toute la Fédération. Le Gouvernement a également entamé la remise en état et la reconstruction des écoles et des communes endommagées dans le nord-est du

Nigéria au titre de la Safe Schools Initiative (initiative en faveur de la sécurité dans les écoles).

99. Des progrès considérables sont en train d'être réalisés grâce au renouvellement de la coopération et aux opérations stratégiques antiterroristes en ce qui concerne la libération des écolières de Chibok, dont vingt et une ont recouvré leur liberté et sont en train de bénéficier d'une psychothérapie et de suivre des programmes de réinsertion et de réorientation pour récupérer leur équilibre mental et physique. Toutes les victimes de Boko Haram devraient pouvoir se réunir avec leur famille et retrouver leur dignité et leur confiance dans l'humanité. Aux yeux de l'État, les enfants qui participent à des activités terroristes sont des victimes plutôt que des contrevenants à la loi.

100. **M^{me} Alemayehu** (Éthiopie) dit qu'étant donné que plus de la moitié de la population éthiopienne est âgée de moins de 18 ans, les droits de l'enfant demeurent une priorité pour l'Éthiopie. La Constitution éthiopienne garantit les droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant et les cadres politiques et législatifs, ainsi que les mécanismes institutionnels, ont été élaborés en conséquence. La politique nationale relative à l'enfance met l'accent sur le développement et la croissance, la prévention et la protection, la réadaptation et les soins et le soutien, éléments indispensables à la promotion, à la protection et à la réalisation des droits des enfants dans tout le pays. Les mesures administratives prises sur les plans social, économique et judiciaire et dans d'autres secteurs ont également été bénéfiques aux enfants.

101. L'Éthiopie a non seulement atteint l'objectif 4 des objectifs du Millénaire pour le développement relatif à la réduction de la mortalité infantile et de la fréquence des mariages précoces, elle a aussi incorporé les objectifs de développement durable et le Programme d'action d'Addis-Abeba dans son deuxième plan quinquennal de croissance et de transformation pour la période 2015-2020. Ce plan reconnaît qu'il importe d'investir dans l'enfance pour réaliser un développement inclusif, équitable et durable.

La séance est levée à 18 heures.